

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal 10 septembre 2024

Le 10 septembre 2024, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmises le 3 septembre 2024 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs CHAUVIN Marc, BIARD Jacques, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence

Représentés : Mme LECAMUS Maude, représentée par Mme VOLLEREAU Virginie
Mme FORET Sylvie représentée par Mr CHAUVIN Marc
Mme ROUSSET Annie représentée par Mme RONDEAU Florence

Secrétaire de séance : Mme VOLLEREAU Virginie

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte rendu
- 3 - Délibération 2024.09.01 Avis projet PLUiH
- 4 - Délibération 2024.09.02 Tarif broyeur végétaux
- 5 - Délibération 2024.09.03 Prestation de service
- 6 - Délibération 2024.09.04 Vente DEFFORGE
- 7 - Délibération 2024.09.05 Adhésion commune SDESM
- 8 - Vote devis climatisation bureau mairie
- 9 - Infos diverses :
 - * Résultats Brocante
 - * Carnaval 2025
 - * Barbecue septembre
 - * Demande de Mme AGNES - Passage d'un épicier

Approbation du procès-verbal du 9 juillet 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2024.

Délibération 2024.09.01 Avis projet PLUiH

Le projet a été arrêté par les maires de notre communauté de communes le 11 juillet dernier. Il doit désormais être voté dans chaque mairie de la CCBM. Le travail s'est déroulé autour de 6 orientations : Vers un territoire stratégique de la Seine amont : anticiper les besoins en fonciers économiques ; vers une agrovallée durable ; vers un territoire à énergie positive ; vers un territoire éco-touristique ; vers un territoire unifié et solidaire ; vers un territoire porté par un projet commun d'aménagement de l'espace. Mais aussi autour de 4 axes du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) : Axe 1 : Retrouver la dynamique démographique du territoire en la réorientant selon son armature urbaine ; axe 2 : Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire ; axe 3 : Maintenir la qualité du cadre de vie, développer les services et préserver le patrimoine bâti du territoire ; axe 4 : Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique.

A la différence avec le PLUI élaboré il y a quelques années, le PLUIH met en avant l'environnement. N'hésitez pas à venir le consulter en mairie pour découvrir les différentes classifications

Le conseil municipal a voté pour, sous réserve, non bloquantes, de rétablir les limites A/AP de la ferme de la folie comme demandé précédemment.

Délibération 2024.09.02 Tarif broyeur végétaux

Le nouveau tracteur est doté d'un broyeur. Nous avons pensé permettre aux Tombiers et Tombières de bénéficier d'un service à la demande pour le broyage des végétaux. Ce service sera facturé 20€ la prestation (pour une heure maximum de broyage effectué par Kévin). Le broyat sera récupéré par vous-même. Les branchages pourront être secs ou humides et devront mesurer entre 1 et 90mm de diamètre. Pour chaque intervention, les végétaux devront être en tas et prêts à être broyés et il devra y avoir un espace suffisant pour l'installation du broyeur

Le conseil a voté un tarif unique de 20€/ intervention. Ce service sera proposé également aux habitants de Gravon pour 30€/l'intervention.

Délibération 2024.09.03 Prestation de service

Aujourd'hui, nous pouvons proposer à la commune de Gravon une prestation de passages du gyrobroyeur et d'épareuse dans leurs chemins communaux sur une distance de 6 km. Cela consisterait à 3 ou 4 passages par an, chacun durant 4 à 6h. Chaque passage sera facturé 1200€. Nous devons alors établir une convention entre notre commune et Gravon.

Le conseil a voté à l'unanimité pour l'élaboration de cette prestation de services.

Délibération 2024.09.04 Vente DEFFORGE

Nous avons délibéré il y a quelques mois déjà sur la vente de terres à M. DEFFORGE. Les termes n'étaient pas en accord avec le notaire. C'est pourquoi nous avons voté à l'unanimité, l'autorisation de signature par Mr Le Maire de l'acte de vente au profit de Mr DEFFORGE olivier des parcelles cadastrées section ZA n° 18 pour 47a48ca, section A n°84 pour 65a70ca et n°149 pour 1h15a93ca moyennant le prix payable comptant de 10.000€/ha soit 22.911€

Délibération 2024.09.05 Adhésion commune SDESM

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion des communes suivantes au syndicat SDESM : communes d'Othis, Fresnes sur Marne, Monthyon, Villevaudé, Signy Signets, Marchémoret et Pierre Levée.

Vote devis climatisation bureau mairie

La climatisation de la salle d'accueil de la mairie est en panne après 25 ans de bons et loyaux services ! Le gaz utilisé n'est plus commercialisé car il sera interdit d'ici quelques années et le matériel n'accepte aucun autre gaz. Nous devons donc tout changer. Nous en profiterons pour installer une caissette dans la salle de conseil afin de refroidir le matériel utilisé pour la vidéo protection. Nos premiers devis diffèrent en tout point et s'élèvent à 7741€ l'un et 4044€ l'autre. Le dossier est en cours.

Infos diverses

- Résultat Brocante : aucun détail nous a été communiqué. Mais nous savons que nous avons réalisé un très bon résultat.
- Carnaval CCBM 2025 : nous n'avons aucun détail pour le moment, nous allons demander quelques informations complémentaires.
- Barbecue : comme l'an dernier, soupe champenoise, merguez, Saucisses, côtes de porc, andouillettes, salades, frites,
- Demande de Mme Agnès – Passage d'un épicier. Le boulanger actuel détient quelques produits divers tels que œufs, huiles, boîtes, ... nous devons le contacter pour faire un inventaire de son camion et le communiquer à nos administrés.
- Noël : 3 devis en cours
- La maison de « Marinette » présente quelques traces d'humidité. La maison est aujourd'hui trop hermétique. Le problème est en étude !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures

Prochain Conseil Municipal : le 8 octobre 2024.

Fait à La Tombe le 13 septembre 2024

La secrétaire de séance :

Le Maire, Marc CHAUVIN

Conseil municipal 10 septembre 2024